

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 MAI 2011, 19H, MAIRIE DE MONTJAVOULT**

Etaient présents :

MM. G. Lubrano, le maire – M. Mirallès, adjoint

Les conseillers :

Mmes M. Bessaa, D. Mouffette

MM. J.C. Chapuis, G. Le Foll

B. Danillon (arrivé en cours de séance, n'a participé qu'au vote du budget primitif 2011)

Absent excusé : J.C. Tessé (pouvoir à G. Lubrano)

Secrétaire de séance : D. Mouffette

Secrétaire auxiliaire : B. Houpeau

En ajout à l'ordre du jour :

- Affaire Forsyth c/ commune de Montjavoult

(bornes scellées sur le trottoir du n° 2 de la rue Cozette à Valécourt)

Suite au jugement rendu par le tribunal administratif d'Amiens, M. le Maire sollicite l'accord des conseillers municipaux pour ester en justice.

Voté à l'unanimité : POUR → 7 voix

Délibération n° 2011/05/06/10

- Vote des 4 taxes pour l'exercice 2011

M. le Maire propose une augmentation de 3%

Votée à la majorité : POUR → 6 voix, CONTRE → 1 voix (M. Bessaa)

Délibération n° 2011/05/06/11

qui porte les taux à :

11,93 % pour la Taxe d'Habitation

12,27% pour la Taxe Foncière Bâti

24,60% pour la Taxe Foncière Non Bâti

17,87% pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

- Subventions communales pour les associations (montants inchangés pour 2011)

* l'Age d'or	930 €	* les Anciens Combattants	700 €
* le bonheur dans le pré	700 €	* les sept villages	500 €
* la M.O.A.T.	190 €	* la S.P.A.	80 €
* l'A.S.G.E.M.E.P.C.	300 €		

Soit un total de 3.400 €

Votées à l'unanimité : POUR → 7 voix
Délibération n° 2011/05/06/12

- Vote du budget primitif 2011

Voté à la majorité : POUR → 6 voix, CONTRE → 2 voix (M. Bessaa , J.C. Chapuis)
Délibération n° 2011/05/06/14

J.C. Chapuis justifie son vote en déplorant que les résultats excédentaires de fin d'exercice reportés sur l'exercice suivant soient en diminution et qu'en conséquence notre capacité d'autofinancement diminue aussi.

En outre, J.C. Chapuis demande que soit noté dans le présent compte rendu que le budget primitif 2011 n'a pas été voté en séance du conseil municipal du 30 Avril dernier en raison du quorum non atteint.

En réalité, bien que ledit quorum, atteint, ait permis l'ouverture de la séance, le désaccord entre les conseillers sur le pourcentage d'augmentation des 4 taxes pour l'exercice 2011 a entraîné, aucune proposition majoritaire quant audit pourcentage ne s'étant dégagée, l'interruption, et finalement, la levée de la séance.

La séance est levée à 19H35.

Rédigé par la secrétaire de séance, D. Mouflette